

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Editions du 16 décembre 2022

Bilan énergétique

Le Conseil municipal a décidé de répondre favorablement à l'Office de l'environnement et de l'énergie qui souhaite utiliser les données en sa possession concernant notre commune pour réaliser le mandat donné par Jb.B, soit celui de réaliser le bilan énergétique de la région composée des 40 communes du Jura bernois.

Délégation

Bruno Lemaitre a représenté notre commune à l'assemblée des délégués du SESE, le mercredi 14 décembre dernier à Villeret.

Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du mardi 27 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023, réouverture du bureau le lundi 9 janvier 2023.

Syndicat BSJB

Mélanie Keller Berger représentera notre commune lors de l'assemblée des délégués de BSJB Culture, le mardi 7 mars 2023 à La Neuveville.

Salt Mobile SA

La décision de la Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne (DTT) interviendra probablement en mars 2023 dans l'affaire Salt Mobile SA, Patrimoine Bernois – Groupe Jura bernois, Préfecture du Jura bernois et Municipalité de Villeret, concernant le recours contre le permis de construire refusé pour un projet d'antenne de téléphonie mobile à la gare de Villeret.

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RufertLab suite à notre prélèvement du 23 novembre mentionne les résultats suivants : Température mesurée in-situ : 11.1°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Vœux

Le Conseil municipal marquera une petite pause jusqu'au lundi 9 janvier, date de la première séance de cette seconde année de la législature 2022-2025. L'exécutif vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année.

Villeret, le 12 décembre 2022

Le Conseil municipal